

ADOMA
M. DHINA
Direction territoriale
2 rue Henri Barbusse
13002 Marseille
M. DEBELLE
Direction régionale

Messieurs

Au mépris de toute concertation, vous avez affiché pour toute information (et sans doute injonction) un avis de déménagement indiquant la date du 1^{er} juillet et le fait que nous résidents serions convoqués pour signature.

Nous vous l'avons dit depuis 5 ans par l'intermédiaire de nos délégués, nous vous l'avons répété à maintes reprises sous de multiples formes et en de multiples circonstances, nous vous l'avons redit et écrit par l'intermédiaire du comité de chômeurs CGT auquel nombre d'entre nous sont adhérents de longue date et qui joue pour nous le rôle de syndicat de résidents quelle que soit par ailleurs notre situation dans l'emploi : nous refusons catégoriquement votre diktat.

Nous refusons de déménager dans les conditions où vous voulez nous l'imposer pour plusieurs raisons :

- Suppression d'espace collectif en particulier de notre lieu de culte
- Remise en cause de notre manière de nous organiser en particulier pour les repas collectifs puisque vous voulez nous imposer des cuisines individuelles,
- Logements financièrement inaccessibles,
- Projet qui prévoit de fait l'expulsion de près de la moitié des résidents actuels sans solution de relogement pour la majorité d'entre eux,
- Nouvel immeuble de surcroît non conforme à la législation sur bien des points.

Nous vous disons donc de cesser votre attitude méprisante et désinvolte à notre égard. Nous refusons de déménager et nous saisissons, outre les représentations publiques, la juridiction compétente.

Soussignés les résidents :

NOM

CHAMBRE

SIGNATURE